

L'école des petits et celle des grands disposent chacune d'un restaurant scolaire.

Ecole maternelle

La cantine de l'école maternelle peut accueillir 50 enfants le midi.



Ecole primaire

Les élèves disposent d'une nouvelle cantine pouvant accueillir 100 enfants. Un seul service est alors suffisant, les demi-pensionnaires profitent ensemble de leur temps libre pour s'amuser et se détendre. Qui fournit les repas ?

Les repas sont livrés par le prestataire Scolarest en liaison froide et sont réchauffés sur place. Les menus sont élaborés par une diététicienne afin de proposer des repas variés et équilibrés aux enfants. [Repas du 22 février au 26 mars 2021](#) [Repas du 29 mars au 30 avril 2021](#)

Les tarifs

Tarifs du Restaurant scolaire

Tarifs pour les enfants fréquentant régulièrement le restaurant scolaire (au moins deux fois par semaine).

1 enfant : 4,40 €

2 enfants : 4 €

3 enfants : 3,60 €

4 enfants : 3,20 €

Envoi de la facture tous les mois, règlement avant le 10 du mois suivant.

Les inscriptions

Chaque fin d'année scolaire, Myriam, le régisseur du restaurant scolaire tient une permanence de façon à procéder aux pré-inscriptions. A cette occasion, les parents remplissent une fiche de renseignement sur l'enfant (coordonnées, allergies...).

Les inscriptions pour les 2 restaurants scolaires sont prises par la responsable du restaurant scolaire primaire qui est ouvert : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 14h ou par téléphone pendant les mêmes horaires au 04 76 75 64 88.

[Télécharger ici le règlement du restaurant scolaire](#)